



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 6 SEPTEMBRE 2013
SÉANCE ORDINAIRE

1. Présences et quorum

PRÉSENTS:

Conseillers :

M. Marcel Nadeau
M. Bruno Roy (présent à 20h40)
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu
Mme Bibiane Gagnon

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

13-162 Tout en laissant le point varia ouvert, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2013

13-163 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 2 août 2013.

4. Lecture et adoption des COMPTES

13-164 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que les comptes du mois d'août sont acceptés par les membres du conseil municipal, pour un montant de **76 537.19\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

.....
Secrétaire-trésorière

5. CORRESPONDANCE

Dépôt de l'état des revenus et des dépenses du mois d'AOÛT 2013.

LOCATIONS DE LA SALLE MUNICIPALE

13-165 Comité de développement / journées de la culture

Il est proposé par madame Bibiane Gagnon, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement d'autoriser le comité de développement à louer la salle municipale, le 28 septembre prochain pour une soirée folklorique et canadienne.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

LOCATION : 100.00\$

SOCAN : 65.07\$

13-166 Madame Marie-Desneiges Michaud

Il est proposé par madame Bibiane Gagnon, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu d'autoriser madame Marie-Desneiges Michaud, à louer la salle municipale, le 12 octobre 2013, pour une réception suite au baptême de son enfant.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la régie des alcools des courses et des jeux (RACJ).

LOCATION : 100.00\$

SOCAN : 65.07\$

13-167 Benoît Lorrain-Cayer, agent rural

Il est proposé par madame Bibiane Gagnon, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement que le conseil autorise monsieur Benoît Lorrain-Cayer, agent rural à utiliser la salle municipale, le 25 septembre prochain, pour une rencontre sur les services de proximité.

13-168 Madame Maude Michaud /location d'un local au centre communautaire

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement de louer, à madame Maude Michaud, un local au centre communautaire, le 5 octobre 2013, pour une fête familiale.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la régie des alcools des courses et des jeux (RACJ).

LOCATION : 40.00\$

SOCAN : Selon le tarif en vigueur (si musique ou si musique avec danse)

PANIERES POUR NOUVEAUX ARRIVANTS

- 13-169** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement de commander, au CLD de La Mitis , deux (2) paniers pour l'arrivée de nouveaux propriétaires. Coût : 50\$.

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

- 13-170** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement d'autoriser la DG à participer au colloque, le 17 septembre prochain au Domaine Valga à St-Gabriel. Coût : 75\$

6. MRC DE LA MITIS

ENTENTE CONCERNANT LA GESTION DES COURS D'EAU

- 13-171** Considérant que la MRC de La Mitis détient la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, telle que définie par l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, chapitre 6), ci-après citée (la loi);

Considérant que la MRC ne dispose pas du personnel, des véhicules et des équipements requis pour exercer pleinement cette compétence;

Considérant que l'article 108 de la Loi, prévoit qu'une entente peut être conclue entre la MRC et une municipalité locale de son territoire conformément aux articles 569 à 575 du Code municipal du Québec pour lui confier l'application des règlements, le recouvrement de créances et la gestion des travaux prévus par la loi en matière de cours d'eau;

Considérant qu'il est dans l'intérêt des parties de conclure une telle entente.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Marcel Nadeau
et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier approuve l'entente avec les municipalités locales et la MRC de La Mitis concernant la gestion des cours d'eau et autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire et madame Josette Bouillon, directrice générale à signer, au nom de la municipalité, ladite entente.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE SAINT-CHARLES-GARNIER

Monsieur Mario Potvin, président de la Société d'horticulture de Saint-Charles-Garnier

présente une description d'un projet de développement sociaux culturels et loisir concernant l'achat d'équipements visuels afin qu'ils soient installés au centre communautaire et à la salle municipale.

- 13-172 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Bibiane Gagnon que la municipalité de Saint-Charles-Garnier appuie la société d'horticulture dans leurs démarches dans le but qu'elle reçoive une aide financière de la MRC de La Mitis, du volet Pacte rural et ainsi rendre à terme ledit projet. La municipalité s'engage à l'installation de l'écran à la salle municipale.

8. VOIRIE LOCALE

Achat de pneus pour l'excavatrice

- 13-173 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu unanimement d'autoriser l'achat de quatre (4) pneus pour l'excavatrice, chez GCR Centres de Pneus à Rimouski.

Prix : Pneu arrière : 650.96\$ / chaque - installation : 56\$ / chaque
Pneu avant : 380.44\$ / chaque - installation : 32\$ / chaque

9. ADJUDICATION DU CONTRAT – RÉFECTION DE VOIRIE ET TRAVAUX DIVERS

- 13-174 **CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet de réfection de voirie et travaux divers;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence « **Construction R.J. Bérubé inc.** » a déposé une soumission respectant les exigences des documents de soumission;

CONSIDÉRANT QU'aucun certificat d'autorisation de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) n'est requis pour ce projet;

CONSIDÉRANT QUE BPR-Infrastructure inc. recommande l'adjudication;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Marcel Nadeau appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité procède à la signature du contrat avec « **Construction R.J. Bérubé inc.** » une fois la confirmation des enveloppes budgétaires réglées et approuvées par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

QUE la Municipalité autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire et madame Josette

Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour la municipalité de Saint-Charles-Garnier et au nom de celle-ci.

10. FIN D'EMPLOI À TEMPS PLEIN DU MANOEUVRE

- 13-175** Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu de prolonger jusqu'au 4 octobre 2013, l'emploi à temps plein de monsieur Raoul Garon, manœuvre.

ACHAT D'UN AÉROTHERME POUR LE POSTE INCENDIE

- 13-176** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande une soumission à quelques entrepreneurs électriciens, pour l'achat et l'installation d'un aérotherme pour le poste incendie.
Grandeur du poste incendie : 48 pi. X 20 pi.

Électriciens suggérés :

- Pierre Roy
- Rimouski Électrique
- Électro Rimouski

11. NOMMER UN MAIRE SUPPLÉANT

- 13-177** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement de nommer monsieur Rodrigue Ouellet, maire suppléant jusqu'à la fin du mandat de l'élu. À ce titre, en l'absence du maire, il est autorisé à signer les documents de la municipalité en compagnie de la directrice générale. Il est de plus désigné à représenter la municipalité au conseil des maires et à tout autre endroit.

12. PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

13-178 CONCEPTION D'UNE AFFICHE / REMERCIEMENT AUX COMMANDITAIRES

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier autorise l'achat d'une affiche chez Papeterie Impression Nouvelle Image inc., pour remerciement aux commanditaires, dans le cadre du projet MADA.

Prix : 178.21\$ taxes incluses.

NOMINATION DU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

- 13-179** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement que le conseil nomme le parc intergénérationnel, le Parc Placide-Roy, en l'honneur du premier maire de la municipalité de Saint-Charles-Garnier.

PANNEAUX D'ACCÈS INTERDIT

- 13-180** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que le conseil autorise l'achat, chez Dickner, deux panneaux indiquant l'accès interdit aux automobilistes, au motocyclettes et aux véhicules tout-terrain.
Coût : 7,95\$ / chacune

VIN D'HONNEUR

- 13-181** À l'occasion de l'inauguration du Parc; Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que la municipalité achètera le vin d'honneur « Hydromel » du Vieux Moulin de Ste-Flavie ainsi que les verres à vin.

M. Bruno Roy se présente à 20h40.

- 13.** **CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2013**
13-182 **CONSIDÉRANT QUE** la Loi permet de modifier le calendrier des séances du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement de modifier la résolution 12-320 concernant le calendrier des séances du conseil municipal 2013 afin de déplacer la séance ordinaire prévue le vendredi 4 octobre 2013 au jeudi 3 octobre 2013 à 19h00.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE PRÉVUE LE 18 SEPTEMBRE À 19H00.

- 14.** **CIRCUIT VTT MITIS**
13-183 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que la municipalité accepte la proposition du Club VTT Mitis à l'effet que le sentier soit situé sur le terrain, côté Nord, du garage municipal. Que la municipalité autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire à signer le droit de passage, pour et au nom de la municipalité.

15. **TERRAIN VACANT / RUE PINEAULT / CONTRAT NOTARIÉ**

NOTAIRE / MANDAT

- 13-184** **Considérant** l'adjudication par défaut de paiement de l'impôt foncier en faveur de la municipalité de l'immeuble situé sur la partie du lot numéro HUIT au RANG SEPT du cadastre du CANTON DE MASSÉ.

Considérant que la préparation des actes notariés doit être réalisée par un notaire;

Par conséquent, Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :QUE la municipalité mandate MAÎTRE JOSEPH BÉRURÉ à titre de notaire pour rédiger les actes notariés. De plus, il est résolu que monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire et madame Josette Bouillon, directrice

générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer, au nom de la municipalité, le contrat notarié.

16. SOUSSION –INSPECTION GÉNÉRALE DES SURPRESSEURS (ÉGOUTS)

13-185 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la soumission de Gaétan Bolduc et associés inc., concernant une inspection générale des surpresseurs SNH 802K et de leur composante.

Comprend : La main-d'œuvre pour une inspection
Une formation
Une analyse de vibration des compresseurs ainsi que leurs moteurs
Frais de mobilisation et de subsistance
Un rapport détaillé avec les données de vibration concernant l'état des équipements, les priorités et les recommandations

Prix à coût partagé : 1 057,84\$ (si possible)

Prix sans partage des coûts : 1 487.84\$

17. DESJARDINS –PAIEMENT DE TAXES

13-186 **ADHÉSION AU SERVICE DE PERCEPTION DE COMPTES (spc)**

Considérant que la municipalité désire adhérer au service de perception de comptes universel Desjardins;

Considérant que la municipalité désire utiliser ce service pour recevoir les sommes qui lui sont dues par ses clients ainsi que l'information relative aux paiements;

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise l'adhésion au service de perception de comptes et autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire et madame Josette Bouillon, directrice générale à signer les documents nécessaires, pour et au nom de la municipalité.

Coût d'adhésion : 200.00\$

18. RENOUVELLEMENT DES CONTRATS –ORDURES ET RÉCUPÉRATION

13-187 **Renouvellement de contrat pour la collecte et le transport des ordures ménagères**

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier renouvelle pour l'année 2014, le contrat de monsieur Yvan Plante, pour la collecte et le transport des ordures ménagères au centre de transfert de La Mitis. Que les collectes se feront à tous les mercredis.

➤ Du 1^{er} janvier au 31 mai, à la quinzaine

- Du 1^{er} juin au 31 août, à la semaine
- Du 1^{er} septembre au 31 décembre, à la quinzaine

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, ledit contrat.

Coût 2014 : 12 383.15\$ plus taxes

13-188 **Renouvellement du contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables**

Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier renouvelle pour l'année 2014, le contrat de monsieur Yvan Plante, pour la collecte et le transport des matières recyclables au CFER de Mont-Joli. Que les collectes se feront à tous les mercredis, et ce à toutes les deux (2) semaines.

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, ledit contrat.

Coût 2014 : 6 321.36\$ plus taxes.

19. SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE DU SECTEUR OUEST DE LA MITIS

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Bruno Roy, conseiller qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, le projet de règlement d'emprunt concernant l'acquisition d'un camion-citerne neuf.

20. VARIA

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

13-189 **Grand nettoyage d'automne /réservation de la salle municipale**

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu unanimement que la salle soit réservée à la Société d'horticulture, le 19 octobre prochain pour la grande corvée d'automne. Si mauvais temps, elle sera remise au lendemain.

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

13-190 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu de lever la séance à 22h05.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.